

## **Conseils de mise en espaces d'une scène feu**

Petit récapitulatif des points importants afin d'établir un espace scénique sécurisé et adapté aux pratiques des arts du feu et au bon déroulé d'un spectacle de feu.

*Ce document est à considérer comme le protocole d'installation d'une scène pour les spectacles feu de la compagnie Histoires 100 Fins.*

0) Se renseigner quant aux risques d'incendie liés à la période (sécheresse, ...) ainsi que la législation locale temporaire ou permanente (réglementation du site, arrêtés municipaux ou préfectoraux, ... ).

Vérifier la météo ainsi que le vent (selon le type d'intervention).

*Cette première prise de renseignements peut être facilitée en déléguant aux Clients/Organisateurs/Accueillants (rayer les mentions non pertinentes) qui sont souvent plus au fait des spécificités locales et déjà en contact avec les institutions concernées.*

1) Choisir un espace suffisamment conséquent pour accueillir le déroulé de l'intervention (le nombre d'artistes et les différents effets utilisés), les espaces de sécurité, ainsi que le public.

2) Faire le tour de l'espace scénique :

Vérifier que rien ne gêne, ni ne risque de prendre feu au-dessus (arbres, branches).

Vérifier que le sol (revêtement ou terrain) ne risque ni de fondre ni de prendre feu.

Vérifier aussi que le sol n'est pas trop glissant pour les artistes.

Faire un essai de déplacement sur la zone.

Vérifier le comportement du vent sur le lieu et réfléchir aux éventuels changements de direction de celui-ci.

*Prévoir de balayer/ratisser/déneiger si besoin avec le soutien de l'accueillant (ce n'est pas censé être notre travail).*

3) Définir précisément l'espace scénique et délimiter le périmètre de sécurité :

Calculer le périmètre de sécurité en ajoutant 1 à 2 mètres sur tout le tour de la scène en fonction des effets utilisés.

*En cas d'usage de charbon ou d'artifices jonglés, compter à minima 9 mètres de distance de sécurité autour de la zone d'utilisation).*

Utiliser un marqueur adapté pour délimiter le périmètre de sécurité. Pour cela, prendre en compte le public accueilli (nombre, potentiel état d'ébriété de celui-ci, autres interventions en parallèle du spectacle,...), l'univers dans lequel s'inscrit l'intervention (spectacle ou performance) ainsi que l'environnement de l'intervention et le matériel à disposition.

4) Positionner la ou les zones de sécurité feu (dédiées aux sécurité feu).

Installer le matériel de prévision incendie aux endroits stratégiques (exemple : un extincteur derrière une coulisse pour être facilement accessible pour les artistes en veille).

Installer les outils d'extinction d'agrès et objets enflammés.

5) Installer les zones de trempe et d'essorage de manière discrète (selon le type d'intervention), à distance des sources de chaleur et des voies de passage (un récipient à vite fait de se renverser et le pétrole n'est pas un très bon fertilisant).

6) Installation du spectacle : décors, accessoires, coulisses, son, lumières...

7) Si nous faisons intervenir des photographes, déterminer avec eux les espaces que ceux-ci peuvent occuper et dans lesquels ils peuvent se déplacer afin de ne gêner ni les artistes ni le public (l'idée étant de ne pas se mettre en danger les uns et les autres, tout en optimisant la qualité et le confort de prise de vue).

9) Présenter les différents espaces, moyens d'intervention et préciser les rôles aux différentes personnes en charge de la sécurité feu lors du spectacle :

10) A la fin du spectacle, ne pas laisser le public entrer sur la scène avant que celle-ci n'a été nettoyée et sécurisée. Mettre hors d'atteinte les objets à risques tels que les pots-de-feu, les agrès incandescents, les effets de scènes fragiles ou instables.

11) Après toute intervention feu, afin de conserver une bonne entente avec les organisateurs et de soigner notre environnement, pensez à « nettoyer » tous les espaces utilisés, pour tenter de les laisser dans un meilleur état que celui dans lequel nous les avons trouvés.

N.B.: Vérifiez que les spectateurs ainsi que les artistes aient bien pris connaissance des consignes de sécurité établies.

Avant, pendant et après un spectacle de feu, afin que ce moment de magie soit vécu de manière sereine et "safe" pour tous, **pensez à communiquer toutes les informations nécessaires au sein de l'équipe mais aussi aux organisateurs.** (cf voir annexes)

L'équipe de la compagnie  
Histoires 100 Fins

## Annexes

### Glossaire :

Prévention des risques = éviter que l'incident ou l'accident arrive.

Prévision des risques = si l'incident ou l'accident arrive, quelles sont les choses mises en place pour agir.

#### Différents espaces de sécurité :

Espaces de sécurité = périmètre de sécurité, poste(s) de sécurité, zone de trempage, zone d'essorage.

Périmètre de sécurité = espace entourant la scène mettant à distance le public des risques liés au feu et permettant une circulation et intervention rapide des sécurités feu.

Poste(s) de sécurité = Chaise inconfortable entouré d'objets d'extinctions dédiée aux sécurités feu.

Zone de trempage = Zone dédiée au trempage des objets enflammés

Zone d'essorage = Zone dédiée à l'essorage des objets enflammés

#### Postes dans l'équipe de sécurité feu :

SSIAP : Veille à la sécurité du public durant le spectacle (respect du périmètre de sécurité,...). Voir législation sur les obligations d'un organisateur d'événements.

Ce rôle peut être soutenu par des bénévoles formés pour l'occasion.

Sécurité feu ou ange gardien : Veillent à la sécurité des artistes sur scène (départs de feu,...). Ils sont les seules personnes à intervenir sur scène pendant le spectacle (hormis les artistes eux même).